

L'agence de l'eau dévoile le palmarès 2017 des rivières labélisées en bon état



Lyon, le 26 avril 2018. Les bassins Rhône-Méditerranée et Corse comptent désormais **76 « Rivières en bon état »**, label décerné par l'agence de l'eau depuis 2015. Cette année, 12 nouvelles rivières reçoivent cette distinction écologique. Ce label met en valeur les cours d'eau d'un bon niveau de qualité écologique et les gestionnaires qui ont permis d'assurer ce succès. Il permet à tous les citoyens – promeneurs, pêcheurs, baigneurs, kayakistes – d'identifier les rivières qui affichent une bonne qualité écologique grâce à un panneau reconnaissable à ces 3 poissons bleus, installé à proximité des points d'accès à la rivière.

• Les rivières lauréates de 2017

En Auvergne-Rhône-Alpes

- **L'Albarine**, affluent de l'Ain, du bief des Vuires à Torcieu (Ain)
- **La Mandorne**, affluent de l'Albarine, affluent de l'Ain
- **La Turdine**, à l'amont de la retenue de Joux (Rhône)
- **Le Vénéon** de l'aval de l'ouvrage EDF de plan du lac jusqu'à la confluence avec la Romanche (Isère)

En Occitanie

- **Le Rieutort**, affluent du Luëch, affluent de la Cèze, dans le Parc national des Cévennes (Lozère)
- **La Gourdose**, affluent du Luëch, affluent de la Cèze (Lozère)
- **L'Orb** en amont du barrage des Monts d'Orb (Hérault)
- **Le Galeizon**, affluent du Gardon (Gard)
- **La Sals**, affluent de l'Aude
- **L'Aguzou**, affluent de l'Aude
- **La Vis**, affluent de l'Hérault, des sources jusqu'à la confluence de la Crenze

En Bourgogne-Franche-Comté

- **Les Hautes Tille**, en Côte d'Or

• De nombreux paramètres mesurés

Pour évaluer la qualité des eaux et décerner le label, l'agence de l'eau prend en compte les résultats du suivi de la qualité des eaux. Tous les ans, elle collecte 4,5 millions de données dans les cours d'eau des bassins Rhône-Méditerranée et Corse afin d'évaluer leur état écologique, c'est-à-dire leur diversité biologique et le niveau des pollutions organiques ou chimiques. Les rivières éligibles au label doivent en



outre ne pas être soumises à des prélèvements d'eau excessifs ou à des dégradations physiques importantes (digues, seuils, berges rectifiées ou bétonnées...).

- **Le label « Rivière en bon état » : un sésame pour un territoire attractif**

La labélisation est une démarche volontaire et toute structure gestionnaire d'une rivière éligible au label peut en faire la demande auprès de l'agence de l'eau. Elle peut être un facteur d'attractivité pour les territoires.

« Le Label existe depuis 2015. L'objectif est de reconnaître l'effort de tous ceux qui se mobilisent pour reconquérir la qualité des cours d'eau. Le bon état est « atteignable » et la mobilisation de tous est efficace et produit des résultats. Pour ça nous avons besoin en premier lieu des collectivités et des gestionnaires qui gèrent les rivières. Mais on a aussi besoin de partenariat avec les industriels les agriculteurs, les associations de protection de la nature, les fédérations de pêche. Ce label est un facteur d'attractivité et un fleuron pour les territoires. Il montre que le bon état des cours d'eau est compatible avec des activités humaines durables, voire que le label peut contribuer au développement d'un tourisme « nature ».

Améliorer et maintenir la qualité de l'eau dans la durée, y compris quand la tension sur la ressource en eau se renforce du fait des bouleversements climatiques, c'est tout l'enjeu des années à venir ».



Laurent Rippert, Directeur de l'Etablissement Public Territorial de Bassin Orb Libron dans l'Hérault, qui a obtenu une labélisation en 2015 pour les rivières Jaur et Orb puis en 2017 pour l'Orb en amont du barrage des Monts d'Orb, témoigne de son attachement à ce label.

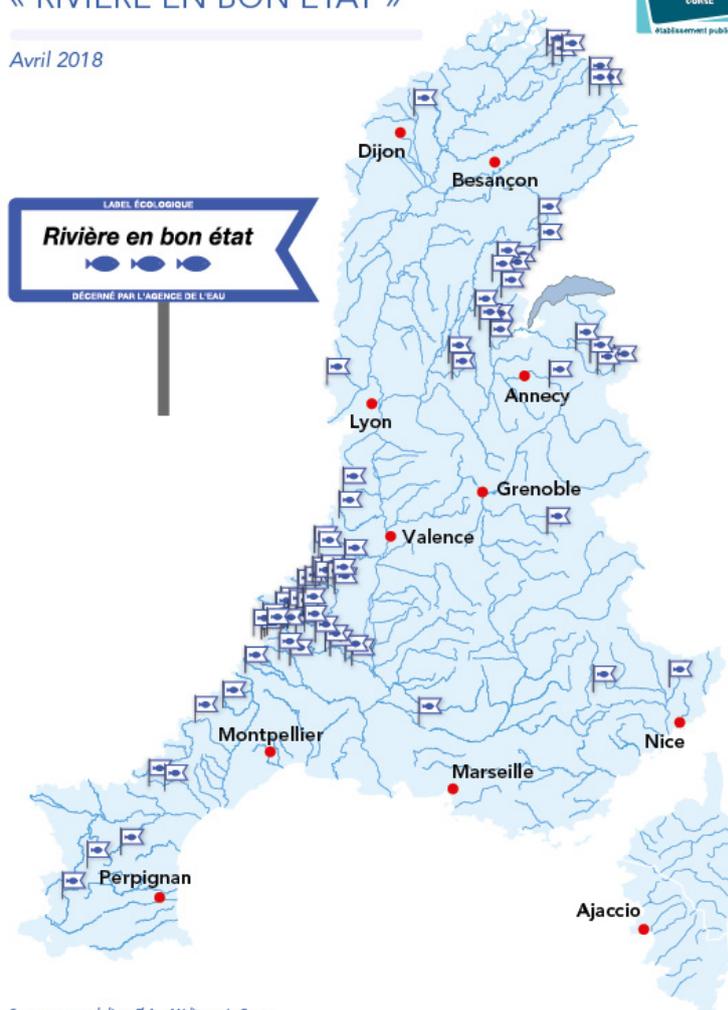
« Le 1^{er} label que nous avons obtenu en 2015 pour les rivières Jaur et Orb représente pour nos élus une véritable reconnaissance du travail fourni depuis de nombreuses années. Ces derniers commencent à s'emparer du label et cherchent à le valoriser d'un point de vue économique. Le territoire prend conscience de l'atout que constitue le cours d'eau pour son développement. Cela veut dire que l'on prend soin des rivières et certains publics, à commencer par les pêcheurs, sont sensibles à la qualité de l'eau. Les communautés de communes travaillent aujourd'hui avec les offices du tourisme pour qu'ils communiquent sur ce label. Pour notre nouvelle labélisation sur l'Orb amont, ce sont même les élus qui ont été demandeurs du label. Ils ont bien compris l'intérêt de la démarche ! ».



Carte des rivières labélisées « RIVIÈRE EN BON ÉTAT »



Avril 2018



Source : agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

- [Téléchargez la liste des rivières labélisées en bon état](#)
- [Téléchargez le règlement du label](#)

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr



L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières et protéger la biodiversité aquatique. L'agence de l'eau emploie 350 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 450 millions d'euros.

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas – 04 37 24 02 58 - laurence@plus2sens.com et Stéphanie Bonnamour – 04 37 24 02 58 - stephanie@plus2sens.com